

Jeunesse au Soleil
États financiers
au 30 septembre 2017

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 14



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Jeunesse au Soleil

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 300
Les Tours Triomphe
2500, boul. Daniel-Johnson
Laval (Québec) H7T 2P6

Téléphone : 514 382-0270
Télécopieur : 514 875-9797
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Jeunesse au Soleil, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 septembre 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des apports de dons, de services communautaires et sociaux et services d'urgence, de collectes de fonds et de règlements de successions dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme Jeunesse au Soleil et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux apports de dons, de services communautaires, sociaux et d'urgence, de collectes de fonds et de règlements de successions, à l'insuffisance des produits par rapport aux charges et aux flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement pour les exercices se terminant les 30 septembre 2017 et 2016, aux actifs aux 30 septembre 2017 et 2016 et à l'actif net aux 1er octobre 2016 et 2015 et aux 30 septembre 2017 et 2016. Nous avons exprimé, par conséquent, une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 30 septembre 2016, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Jeunesse au Soleil au 30 septembre 2017 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Laval
Le 16 janvier 2018

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A108530

Jeunesse au Soleil

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Apports		
Subventions gouvernementales (note 3)	939 571	823 177
Dons (note 3)	3 210 390	3 591 001
Règlements de successions	438 558	496 457
Services communautaires, sociaux et d'urgence (note 3)	1 974 357	1 741 675
Collectes de fonds	137 757	158 835
Activités sportives et récréatives	83 829	65 735
Produits divers	171 149	144 375
Activités liées au camp	1 067	27 208
Produits nets de placement	4 905	5 243
	<u>6 961 583</u>	<u>7 053 706</u>
Charges		
Services communautaires, sociaux et d'urgence	5 521 646	5 278 943
Collectes de fonds	74 457	76 701
Activités liées au camp	173 001	216 692
Activités sportives et récréatives	568 425	696 910
Charges administratives	538 696	577 330
	<u>6 876 225</u>	<u>6 846 576</u>
Frais d'intérêts (note 4)	42 765	41 220
	<u>6 918 990</u>	<u>6 887 796</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant amortissements	42 593	165 910
Amortissements		
Immobilisations corporelles	225 662	247 028
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(38 522)	(25 209)
	<u>187 140</u>	<u>221 819</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(144 547)</u>	<u>(55 909)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers et la note 4 fournit d'autres informations sur les résultats.

Jeunesse au Soleil

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

	Investi en immobilisations		2017	2016
		Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 400 351	(848 956)	551 395	607 304
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(187 140)	42 593	(144 547)	(55 909)
Affectation d'origine interne - Investissement en immobilisations corporelles	119 585	(119 585)		
Solde à la fin	1 332 796	(925 948)	406 848	551 395

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Jeunesse au Soleil

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(144 547)	(55 909)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	225 662	247 028
Amortissement des apports reportés affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(38 522)	(25 209)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des autres apports reportés (note 5)	(62 490)	69 612
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(19 897)	235 522
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme	(442 019)	(516 871)
Cession de dépôts à terme	516 871	477 486
Immobilisations corporelles	(87 594)	(63 705)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(12 742)	(103 090)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des dettes bancaires	100 000	(80 000)
Apports reçus au cours de l'exercice	85 645	30 312
Remboursement d'emprunts à long terme	(117 636)	(121 832)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	68 009	(171 520)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	35 370	(39 088)
Encaisse au début	279 908	318 996
Encaisse à la fin	315 278	279 908

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Jeunesse au Soleil
Situation financière
 au 30 septembre 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	315 278	279 908
Apports à recevoir et autres créances (note 6)	157 281	175 690
Frais payés d'avance et dépôts	4 338	4 621
	<u>476 897</u>	<u>460 219</u>
Long terme		
Dépôts à terme	442 019	516 871
Immobilisations corporelles (note 7)	2 276 402	2 414 470
	<u>3 195 318</u>	<u>3 391 560</u>
PASSIF		
Court terme		
Dettes bancaires (note 8)	863 000	763 000
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 9)	121 157	193 856
Autres apports reportés (note 10)	860 707	869 190
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	107 840	117 637
	<u>1 952 704</u>	<u>1 943 683</u>
Long terme		
Dette à long terme (note 11)	503 389	611 228
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 12)	332 377	285 254
	<u>2 788 470</u>	<u>2 840 165</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	1 332 796	1 400 351
Non affecté	(925 948)	(848 956)
	<u>406 848</u>	<u>551 395</u>
	<u>3 195 318</u>	<u>3 391 560</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil

Administrateur

Administrateur

Jeunesse au Soleil

Notes complémentaires

au 30 septembre 2017

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré non assujéti à l'impôt sur le revenu.

L'objectif principal de l'organisme est de combler les besoins de base des membres de la collectivité en leur fournissant des aliments, des vêtements et des médicaments de secours ainsi que des services de prévention du crime. L'organisme offre également un vaste éventail de programmes sportifs et récréatifs et il exploite un camp pour les enfants ainsi qu'un centre de loisirs pour les aînés. Les apports de l'organisme, à l'exception des subventions gouvernementales, proviennent de dons de particuliers, de sociétés et d'organismes sans but lucratif.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille proche) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Jeunesse au Soleil

Notes complémentaires

au 30 septembre 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Autres produits

Les activités sportives et récréatives, les activités liées au camp et les produits divers sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont eu lieu et lorsqu'ils sont encaissés.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placement incluent les produits d'intérêts sur l'encaisse et sur les dépôts à terme et sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les produits nets de placement ne sont pas grevés d'affectations d'origine externe et sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placement.

Apports de biens et de services

Le travail de l'organisme dépend de dons de biens comme des vêtements, des aliments et des fournitures et de dons de droits d'utilisation de locaux et de véhicules. Lorsque la juste valeur de ces apports reçus sous forme de biens et de services peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier, elle est inscrite dans les états financiers.

L'organisme serait incapable d'exercer ses activités sans l'appui des bénévoles qui lui consacrent un nombre considérable d'heures par année. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Bâtiment - camp	30 ans
Bâtiment - entrepôt	30 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Matériel roulant, logiciels et aménagements des locaux	3 ans

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Apports		
Subventions gouvernementales		
Fédérales	87 581	95 717
Provinciales	74 723	81 143
Municipales (a) (b)	777 267	646 317
Dons		
Fondation Marcelle et Jean Coutu	141 000	136 000
Fondation CJA	33 000	33 000
Fondation Charlotte & Leo Karassik	100 000	90 000
Grande Guignolée des Médias	156 750	221 350
Hydro-Québec	18 000	25 000
Fondation Tenaquip	40 000	40 000
Fondation de la famille J.W. McConnell	40 000	41 250
Apports de biens et de services (c)	373 714	466 889
Organisme exerçant une influence notable (d)	128 000	432 000
Autres dons de particuliers, de sociétés et d'organismes sans but lucratif	2 179 926	2 105 512

Jeunesse au Soleil
Notes complémentaires
 au 30 septembre 2017

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS (suite)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Apports (suite)		
Services communautaires, sociaux et d'urgence		
Dons de nourriture (c)	1 974 357	1 741 675

(a) Comprend une somme de 90 000 \$ (90 000 \$ en 2016) de la Ville de Montréal et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ainsi qu'une somme de 34 355 \$ (nil en 2016) et de 129 300 \$ (112 000 \$ en 2016) de la Ville de Montréal pour le programme de Politique de l'enfance et le programme du Service de Sécurité Incendie respectivement.

(b) Comprend un don d'usage des locaux de 443 140 \$ (443 140 \$ en 2016) pour lequel un montant équivalent est inclus dans les charges de services communautaires, sociaux et d'urgence.

(c) Un montant équivalent est inclus dans les charges de services communautaires, sociaux et d'urgence.

(d) Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange.

4 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	27 977	30 281
Intérêts sur la marge de crédit	14 788	10 933
	42 765	41 214

5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement et des autres apports reportés se détaille comme suit :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Apports à recevoir et autres créances	18 410	(52 991)
Frais payés d'avance et dépôts	283	(4 621)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(72 700)	(51 513)
Autres apports reportés	(8 483)	178 737
	(62 490)	69 612

6 - APPORTS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	54 910	
Autres	102 371	175 690
	157 281	175 690

Jeunesse au Soleil
Notes complémentaires
 au 30 septembre 2017

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortis- sement cumulé	2017 Valeur comptable nette	2016 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain - camp	78 747		78 747	78 747
Terrain - entrepôt	1 154 546		1 154 546	1 154 546
Bâtiment - camp	2 781 215	2 474 400	306 815	399 522
Bâtiment - entrepôt	709 971	90 770	619 201	621 659
Mobilier et matériel	294 332	282 171	12 161	13 367
Matériel roulant	294 531	292 878	1 653	10 855
Logiciels	48 733	47 108	1 625	
Aménagements des locaux	289 353	187 699	101 654	135 774
	<u>5 651 428</u>	<u>3 375 026</u>	<u>2 276 402</u>	<u>2 414 470</u>

8 - DETTES BANCAIRES

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 900 000 \$ auprès d'une banque à charte canadienne, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 % par année (3,45 %; 2,95 % en 2016). La marge de crédit est garantie par les installations de camp, ayant une valeur comptable nette de 385 562 \$ et la convention prévoit que ces installations ne peuvent être grevées en faveur d'autres créanciers. À la fin de l'exercice, un montant de 863 000 \$ (763 000 \$ en 2016) était utilisé sur cette marge de crédit. Cette marge de crédit est renouvelable annuellement et la prochaine date de renouvellement est en janvier 2018.

9 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2017	2016
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	121 157	180 003
Taxes à la consommation à payer		13 853
	<u>121 157</u>	<u>193 856</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 23 766 \$ au 30 septembre 2016).

10 - AUTRES APPORTS REPORTÉS

Les autres apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des charges spécifiques de fonctionnement qui auront lieu au cours des prochains exercices.

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	869 190	690 453
Appports reçus au cours de l'exercice	972 732	1 079 912
Montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	<u>(981 215)</u>	<u>(901 175)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>860 707</u>	<u>869 190</u>

Jeunesse au Soleil

Notes complémentaires

au 30 septembre 2017

11 - DETTE À LONG TERME

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Emprunt à terme, taux annuel de 4,98 %, remboursable par versements mensuels de 685 \$ incluant capital et intérêts, garanti par du matériel roulant complètement amorti au 30 septembre 2017, échéant en février 2019	11 229	18 689
Emprunt à terme, taux annuel de 4 %, remboursable par versements annuels de 100 000 \$, garanti par le bâtiment et le terrain de l'entrepôt ayant une valeur comptable nette de 1 773 747 \$, échéant en juin 2023	600 000	700 000
Emprunt à terme, taux annuel de 4,2 %, garanti par du matériel roulant		10 176
	<u>611 229</u>	<u>728 865</u>
Tranche échéant à moins de un an	<u>107 840</u>	<u>117 637</u>
	<u>503 389</u>	<u>611 228</u>

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 107 840 \$ en 2018, à 103 389 \$ en 2019 et à 100 000 \$ en 2020, 2021 et 2022.

12 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent uniquement des apports reçus en espèces spécifiquement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et sont constatés aux résultats au même rythme que l'amortissement des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	285 254	280 151
Apports reçus au cours de l'exercice	85 645	30 312
Montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	<u>(38 522)</u>	<u>(25 209)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>332 377</u>	<u>285 254</u>

13 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et autres créances excluant les taxes à la consommation à recevoir étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Jeunesse au Soleil

Notes complémentaires

au 30 septembre 2017

13 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risques financiers (suite)

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement et de financement :

– Risque de taux d'intérêt :

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les emprunts à terme et les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

La marge de crédit porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

Les actifs financiers de l'organisme, totalisant 859 668 \$ (972 469 \$ au 30 septembre 2016), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

Passifs financiers garantis

Au 30 septembre 2017, la valeur comptable totale des passifs financiers qui sont garantis est de 1 474 229 \$.

14 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.